



A E T

LA CONFESSION DE FOI DES AET

Tirée des Statuts des AET, Titre III, Article 06

Les AET croient que :

- a) **La Bible** canonique, Ancien et Nouveau Testaments est la Parole de Dieu écrite sous l'inspiration du Saint Esprit par des hommes choisis par Dieu. Elle est infaillible et la seule autorité en matière de foi et de conduite (2 Timothée 3 :15-17 ; 2 Pierres 1 :21).
- b) **Dieu** est Unique en son genre, Parfait en sainteté, en amour, en sagesse et puissance. Le Dieu Unique est en trois personnes distinctes, égales dans leur nature et inséparables : c'est la Sainte Trinité (Genèse 1 : 2, Deutéronome 6 :4 ; Esaïe 43 :10, Matthieu 3 :16-17 ; Jean 17 :3)
- c) **Jésus-Christ** est le Fils Unique de Dieu, conçu du Saint Esprit, né de la vierge Marie. Ayant vécu sans péché. Il est Dieu venu en chair mourir pour le péché du monde. Il est ressuscité corporellement et s'est assis à la droite de Dieu où Il est le Seul Médiateur entre Dieu et les hommes. Il reviendra visiblement enlever son Eglise puis établira son règne millénaire ensuite il jugera les vivants et les morts. Et après cela Il établira son règne éternel (Luc 1 : 35 ; Jean 1 : 14-18 ; Romains 4 : 25 ; Hébreux 9 : 24-28 ; Matthieu 28 : 5-7 ; Marc 16 : 19-20 ; Hébreux 7 : 26 ; 1 Thessaloniens 4 : 13-18 et Jean 14 : 3)
- d) **Le Saint Esprit** est la troisième personne divine. Il est venu convaincre le monde du péché, de justice et du jugement. Il habite et travaille dans le croyant qu'il baptise dans le corps de Christ lors de sa conversion. Il l'enseigne, le sanctifie, l'encourage et le garde. C'est lui qui anime tout croyant par ses dons spirituels (Genèse 1 :2 ; Jérémie 31 : 30-33 ; Jean 16 : 7-8, Actes 1 :8 ; 1 Corinthiens 12 : 4-12)
- e) Tout **homme** est pécheur par nature et par choix mais le salut est accordé à quiconque accepte personnellement la mort expiatoire de Christ. Tout croyant est gardé éternellement dans le salut par le Saint Esprit. La vraie foi se manifeste par des œuvres agréables à Dieu. Ceux qui ne croient à Jésus-Christ comme Fils de Dieu seront jugés et condamnés éternellement. Ceux qui croient ont la vie éternelle et demeureront dans la félicité au ciel avec Dieu (Romains 3 : 23 ; 6 : 23 ; Ephésiens 2 : 8-10 ; Jean 1 : 12 ; Romains 14 : 9-10, Apocalypse 20 : 11-13)
- f) **L'Eglise Universelle** est le corps de Christ et l'ensemble de tous les croyants en Jésus-Christ de toute époque. L'église locale est une assemblée des croyants qui se réunissent dans un lieu particulier pour participer ensemble à l'adoration de Dieu, au baptême d'eau par immersion et

la Sainte Cène. L'église locale quoi qu'indépendante, autonome et libre garde l'esprit de collaboration avec les autres églises sœurs afin de maintenir le lien dans l'amour et dans la communion fraternelle. Chaque chrétien est responsable personnellement devant Dieu en ce qui concerne sa foi et sa conduite (Matthieu 16 : 18 ; Ephésiens 5 : 25-27 ; 1Corinthiens 12 : 12-13 ; Ephésiens 4 : 11-13)

- g) **Satan**, ange déchu est une créature dont le désir est de prendre la place de Dieu, de contrarier ses desseins, de détourner les chrétiens de leur foi, de retarder et freiner l'œuvre de Dieu (Esaïe 14 : 11-15 ; Ezéchiel 28 : 2, 17, 18 1 Pierre 5 : 8).
- h) **La création** œuvre achevée et initialement parfaite du Dieu Trinitaire. L'univers entier, composé des êtres invisibles et visibles est entièrement créé par un acte souverain et libre du Dieu Créateur du ciel et de la terre à partir de rien dont la finalité vise la seule gloire divine. Bien qu'il ait achevément de la création la volonté de Dieu est de continuer par sa providence, le maintien de son œuvre en la soutenant et en la renouvelant constamment.
- i) **Les anges** dans leur totalité sont des êtres spirituels, personnels et créés parfaits par Dieu. Ces êtres liturgiques autour du trône constituent aussi l'armée céleste au service de Dieu en faveur des hommes. Il y a des anges bons et d'autres mauvais qui n'ont pas gardé leur dignité. Satan est le principal.
- j) **L'homme pécheur** est justifié uniquement par la grâce de Dieu lorsque par la foi il accepte le pardon de Jésus-Christ. Il est alors né de nouveau et cette naissance le conduit à une vie de sanctification et des bonnes œuvres.
- k) **La résurrection** corporelle des morts et à la transformation des vivants à l'avènement de Jésus-Christ ; et rachetés pour la félicité éternelle et les reprobés pour le châtement éternel.